

Mongolie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance



- | | |
|--|---|
| ■ Formellement déconseillé | ■ Vigilance renforcée |
| ■ Déconseillé sauf raison impérative | ■ Vigilance normale |

Dernière actualisation le 11/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'intégralité du territoire de la Mongolie est en vigilance renforcée en raison des distances, de l'infrastructure routière, de la faiblesse des structures médicales.

Recommandations générales

- Pour tout déplacement en Mongolie, pays très étendu (trois fois la France) et faiblement peuplé (3 millions d'habitants), il est impératif de disposer d'un excellent contrat d'assurance maladie/rapatriement couvrant la totalité du séjour mongol et disposant de correspondants administratifs et médicaux présents en Mongolie.
- Il est vivement recommandé de se munir des coordonnées précises de ces correspondants avant d'entreprendre le voyage, et de les conserver avec soi durant tout le séjour.
- Comme dans la plupart des pays étrangers, il est vivement conseillé de ne pas transporter tous ses papiers et son argent dans un seul sac et de sortir avec le strict minimum.
- Une loi de 2017 oblige les ressortissants étrangers à porter sur eux en permanence leurs passeports. Les autres documents d'identité et une copie du passeport pourront être conservés à l'hôtel, dans un lieu sûr (par exemple un coffre-fort).
- Il est fortement recommandé de ne pas conduire de nuit.

Risques encourus et recommandations associées

Risque sismique

La Mongolie présente des zones de forte activité sismique dans sa partie occidentale et un risque significatif pour la capitale Oulan-Bator (trois failles actives à proximité). Il est conseillé de consulter sur ce site la fiche thématique consacrée aux séismes.

En cas de séisme, des consignes d'évacuation et/ou de regroupement sont données par les autorités locales. Il convient de rejoindre le point de regroupement indiqué le plus proche.

Climat

Le climat mongol, de type continental extrême, est caractérisé par de très grandes amplitudes de température (jusqu'à 100°C d'écart au long de l'année), et de fortes variations de pression atmosphérique au printemps (vents).

La température moyenne annuelle à Oulan-Bator est de -1° C (l'hiver jusqu'à -40 °C). L'hiver mongol dure près de huit mois. La période végétative est de quatre mois.

Compte tenu du froid extrême en hiver et des chutes de neige qui peuvent être importantes, il convient de toujours **disposer d'un équipement de survie adapté aux températures**. Un tel équipement est indispensable en dehors d'Oulan-Bator en raison du risque d'isolement. Hors zone urbaine, il convient, l'hiver, de circuler à 2 véhicules : en cas de panne, en zone isolée et compte tenu de l'impossibilité de contacter les secours dans de nombreuses zones, le temps de survie peut être très limité.

Délinquance

Des touristes et des résidents ont été victimes d'**incidents, parfois violents** : il est recommandé d'être attentif lors des déplacements à pied en ville, à toute heure du jour et en particulier la nuit. Il est recommandé d'éviter de solliciter les services de taxis illégaux.

Des cas d'agressions sexuelles, visant notamment des ressortissantes étrangères durant la saison touristique, sont régulièrement signalés. Une vigilance particulière est donc requise. Il est nécessaire d'éviter de se déplacer seule dans les zones peu fréquentées, notamment la nuit.

La **petite délinquance** est présente dans les lieux publics de la capitale. Les étrangers peuvent être suivis à la sortie des discothèques. Le marché de « Narantuul », le « Grand magasin d'État », la gare centrale, la place Gengis Khan (place centrale d'Oulan-Bator, anciennement place Sükhbaatar), la rue de Séoul et l'aéroport international « Chinggis Khaan » sont des lieux où sévissent les voleurs à la tire. Les célébrations du Nouvel an mongol « Tsagaan sar » (janvier ou février) et de la Fête nationale « Naadam » (11, 12 et 13 juillet) sont également propices aux vols. Des enfants entourent et bousculent les touristes pour les délester de leur portefeuille, téléphone, etc.

Par ailleurs, le nombre de crimes liés aux stupéfiants a augmenté de manière significative ces dernières années notamment au sein des populations les plus jeunes, de 18 à 35 ans.

Risques liés aux transports

Le développement du trafic routier, combiné au mauvais état de nombreuses routes et du parc automobile, ainsi qu'à des pratiques dangereuses en matière de conduite (vitesse excessive, alcool, dépassements imprudents), ont pour conséquence une **augmentation du nombre et de la gravité des accidents de la route**, en particulier en dehors de la capitale.

Risques liés aux activités sportives

L'offre de soins est très limitée. En cas d'accident grave en-dehors d'Oulan-Bator, le transport des blessés par la voie routière vers les services hospitaliers de la capitale peut être long et difficile (parfois plus de 15 heures de voiture sur piste).

Il est donc recommandé la plus grande prudence dans la pratique du cheval (protection dorsale et port d'une bombe ou d'un casque fortement recommandé), du ski et d'autres activités présentant des risques. La pratique du parapente est fortement déconseillée.

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée

Visas pour la Mongolie

Jusqu'au 31 décembre 2026, les autorités mongoles autorisent les touristes français à séjourner jusqu'à 30 jours consécutifs sans visa à chacune de leur entrée en Mongolie. Ce séjour initial sans visa peut être prolongé sur place contre paiement pour un maximum de 30 jours supplémentaires en en faisant la demande en personne auprès d'un bureau de l'Agence de l'immigration en Mongolie ou en en faisant la demande en ligne sur son site internet (<https://immigration.gov.mn/en>). Dans les deux cas, la demande doit être faite au moins cinq jours ouvrés avant l'expiration du visa initial.

S'il ne s'agit pas d'un voyage touristique, le visa reste obligatoire.

Il reste de la responsabilité de chaque voyageur de s'assurer de la réglementation en vigueur avant le départ.

Pour un long séjour, les Français doivent s'enregistrer dans les 48 heures suivant leur entrée suivant les modalités présentées sur le site internet de l'Agence de l'Immigration de Mongolie (<https://immigration.gov.mn/en>).

Pour toute information complémentaire concernant la procédure requise pour obtenir un visa, consulter le site de l'ambassade de Mongolie en France.

Obligation de visa pour la Chine depuis la Mongolie

Un visa est nécessaire pour entrer en Chine depuis la Mongolie (voir la rubrique dédiée). Compte tenu des difficultés persistantes constatées pour l'obtention d'un visa auprès du consulat de Chine à Oulan-Bator, il est recommandé aux voyageurs désirant se rendre en Chine depuis la Mongolie d'obtenir leur visa chinois avant le début de leur voyage.

Les voyages vers la Russie sont déconseillés sauf raisons impératives.

Contacts utiles

Bureau central de l'Immigration de Mongolie

Adresse : 10ème khoroo - Khan-Uul district - Ulaanbaatar City - Mongolia.

Tél. : +976 1800 1882

Télécopie : 7013 3458

Courriel

Site Internet

Réglementation douanière

Formalités d'entrée en Mongolie avec un véhicule

Il convient de respecter la procédure suivante :

Bien avant le passage de la frontière mongole, il convient de se faire enregistrer auprès du département central des douanes à Oulan-Bator, soit en passant par l'intermédiaire d'une agence de voyages de la capitale, soit en demandant l'aide d'un correspondant résidant en Mongolie. Lors de cet enregistrement, il y aura lieu d'indiquer les points d'entrée et de sortie du territoire mongol, la durée et les dates du séjour prévu, toutes les caractéristiques du véhicule (carte grise) et le nombre de passagers.

Le département central des douanes communiquera ensuite ces informations aux postes-frontières d'entrée et de sortie du véhicule.

Au poste-frontière d'entrée, la mention « T/M » sera apposée sur le visa mongol. Cette mention signifie une entrée en Mongolie avec un véhicule « M » pour un court séjour « T ». Cela implique impérativement de ressortir avec ledit véhicule.

Contacts utiles

Département central des douanes

Adresse : 81/1 rue Ikh Toiruu - district de Sukhbaatar - Oulan-Bator (Mongolie)

Tél. : +976 11 35 00 49 - +976 11 35 00 57

Télécopie : +976 11 35 00 60

Courriel

Site Internet

Douane d'Oulan-Bator

Adresse : district de Bayangol (à l'ouest de la gare centrale ferroviaire) - Oulan-Bator (Mongolie)

Tél. : +976 11 312015 - +976 11 311981 - +976 11 311939

Département de la police routière

Adresse : autoroute "Nary Zam" - district de Sukhbaatar – 1er Khoroo - Oulan-Bator (Mongolie)

Tél. : +976 11 70 11 21 00 - 124 (appel d'urgence) - +976 11 93021124 (en cas d'accident)

Télécopie : +976 11 70 11 27 11

Santé

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un

centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Pour tout déplacement en Mongolie, pays très étendu et faiblement peuplé, il est impératif de disposer d'un contrat d'assurance pour la totalité du séjour mongol couvrant maladie, hospitalisation, rapatriement et disposant de correspondants administratifs et médicaux présents sur place. Ces frais ne pourront être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Il est également vivement recommandé de vérifier si la compagnie d'assurance choisie dispose de correspondants administratifs et médicaux fiables en Mongolie.

Les conditions de prise en charge médicale prévalant en Mongolie sont limitées. Les infrastructures médicales sont rudimentaires, surtout en dehors de la capitale et les problèmes de communication rendent très lentes les prises en charge médicales et les retours vers la capitale, lorsqu'ils sont nécessaires.

Le coût des soins dans les hôpitaux privés (fortement recommandés) peut être extrêmement élevé à Oulan-Bator, en particulier pour certains types de pathologies ou traumatismes qui ne pourront être pris en charge que dans ces établissements.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

En cas de traitement médical régulier, il est conseillé d'avoir avec soi les médicaments nécessaires pour la totalité du séjour, les produits de substitution locaux n'étant pas toujours disponibles ou fiables. Disposer de quelques médicaments de première nécessité peut être utile au voyageur.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais

aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Encéphalite à tiques** en fonction des conditions de séjour.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Encéphalite à tiques

L'encéphalite à tique (TBE) est une maladie virale transmise par la morsure de tiques infestées, surtout au printemps et en été. La consommation de lait cru ou de produits laitiers contaminés est aussi un mode de transmission bien que plus rare.

Les symptômes se présentent généralement en deux phases : d'abord un syndrome grippal associant fièvre, fatigue et courbatures puis des troubles neurologiques graves tels que méningite ou encéphalite (maux de tête, paralysie et confusion).

Il n'existe pas de traitement et la prise en charge est uniquement symptomatique. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de tiques et la vaccination en cas de séjour en zone rurale ou boisée. Il est recommandé de se renseigner avant son départ auprès de son médecin traitant ou d'un centre de vaccinations internationales.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé Publique France et le site du ministère de la Santé.

Maladie de Lyme

La maladie ou borreliose de Lyme est une infection due à une *Borrelia*, bactérie transmise par piqure de tique. Toutes les tiques ne sont pas porteuses et d'autres espèces de bactéries peuvent aussi être transmises. L'habitat naturel des tiques comprend les herbes hautes des prairies, les régions boisées et humides, mais aussi les jardins. L'infection est souvent asymptomatique mais elle peut parfois provoquer une maladie invalidante comprenant une atteinte cutanée, puis articulaire et neurologique. Le traitement repose sur des antibiotiques adaptés qui sont d'autant plus efficaces qu'ils sont débutés précocement. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de tiques et sur l'examen rigoureux de la peau du corps et du cuir chevelu après toute promenade en milieu rural et particulièrement en forêt. Il est recommandé de consulter un médecin en cas d'apparition d'une éruption cutanée au pourtour d'une piqure de tique.

Pour plus d'informations, consulter les sites du ministère de la Santé : protection contre les tiques, maladie de Lyme et de l'Institut Pasteur.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Peste

La peste est une maladie infectieuse grave due à une bactérie qui est transmise à l'homme principalement par la piqûre de puces infectées provenant de rongeurs. Des cas de contamination après manipulation ou consommation de viande de rongeurs (marmottes) ont été décrits. La maladie se manifeste surtout sous deux formes : la peste bubonique, la plus fréquente, caractérisée par une fièvre élevée et des ganglions enflés et douloureux et la peste pulmonaire, forme plus rare mais très contagieuse, affectant les poumons. Sans traitement antibiotique rapide, la maladie est souvent mortelle, notamment la forme pulmonaire. Les mesures de prévention reposent sur l'évitement de contact avec les rongeurs, l'utilisation de répulsifs contre les puces, et la proscription de toute consommation ou manipulation de viande de rongeurs. En cas de fièvre, ou de contact avec une personne infectée, il est recommandé de consulter un médecin immédiatement.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

17 des 21 provinces de Mongolie sont à risque de peste bubonique, selon le Centre national des maladies transmissibles.

Des cas de contamination après manipulation ou consommation de marmotte crue infectée ont été signalés en Mongolie. Les mesures de prévention reposent sur l'évitement de contact avec les rongeurs (dont les marmottes), l'utilisation de répulsifs contre les puces, et la proscription de toute consommation ou manipulation de viande de marmotte.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Prévention contre les piqûres de tiques

La prévention contre les autres infections transmises par les tiques inclut :

- le port de vêtements couvrants et clairs, serrés au cou, aux poignets et aux chevilles ;
- l'application de répulsifs cutanés sur les parties découvertes ;
- la recherche impérative de la présence de tiques sur le corps, afin de les ôter très rapidement, après toute promenade en milieu rural et particulièrement en forêt dans les régions infestées.

Plus d'informations sur le site de l'Assurance maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé.

Informations utiles

Langue

Application d'interprétation pour smartphone « Guide MON-FRA »

Une application d'interprétation pour smartphone français-mongol intitulée « Guide MON-FRA » est disponible sur iOS et Android.

Transport

Conduire en Mongolie

Le pays est vaste et peu peuplé, les garages sont rares et les garagistes formés aux seuls véhicules en circulation en Mongolie (marques japonaises et russes). Les difficultés du terrain (pistes, passages à gué) et les intempéries peuvent conduire à des accidents et à des bris de véhicules irréparables ou exigeant un remorquage coûteux, sur plusieurs centaines de kilomètres ; les pièces détachées sont souvent introuvables. De plus, toute personne entrée en Mongolie avec un véhicule a l'obligation de ressortir du territoire avec ce même véhicule, faute de quoi le véhicule sera considéré comme ayant été importé en Mongolie et vous serez redevable des droits de douane. Il est recommandé de souscrire une police d'assurance qui comporte le rapatriement du véhicule non-roulant vers la France (en cas de défaillance mécanique grave ou de dommages non-réparables sur place). Une transgression ou un retard de franchissement de la frontière peut entraîner de fortes pénalités, suivies de difficultés avec les services d'immigration chinois ou russes, aux frontières terrestres de la Mongolie.

Louer une voiture sans chauffeur n'est pas recommandé dans la mesure où, en cas d'accident, et quelque soit votre niveau d'assurance et les options de celles-ci, vous pourriez être retenu jusqu'à ce que vous preniez en charge les dégâts, même si vous n'êtes pas responsable. Les loueurs de voiture, même les grandes franchises connues, ne sont pas gérées directement par leurs sièges. Plusieurs incidents ont été rapportés aux autorités françaises.

- **Permis de conduire** : Pour conduire une voiture en Mongolie, il est impératif d'être titulaire du « permis international ». Le permis national français devra également être présenté en cas de contrôle.
- **Assurance** : L'assurance automobile est obligatoire depuis octobre 2012, mais les accrochages se règlent le plus souvent à l'amiable en présence de policiers. Il convient, dans tous les cas, de garder son calme et de s'appuyer, dans la mesure du possible, sur une tierce personne parlant mongol. En cas de collision avec un autre véhicule, le conducteur ne doit pas le déplacer avant l'arrivée des forces de l'ordre, qui effectueront alors le constat.

Infrastructure routière

À Oulan-Bator, le mauvais état des trottoirs et chaussées, l'absence de signalisation, le non-respect des règles du code de la route par les conducteurs et piétons ainsi que l'éclairage urbain insuffisant dans certaines zones, rendent la conduite difficile et dangereuse. Les piétons sont très exposés et il convient donc de traverser les rues avec prudence.

À l'extérieur de la capitale, les routes principales sont asphaltées, ce qui a entraîné, du fait de la vitesse, une augmentation du nombre des accidents et de leur gravité. L'état des pistes, souvent non stabilisées, la présence importante de bétail, l'absence de signalisation et la très faible densité de population conduisent à recommander l'utilisation des services d'un chauffeur local. La location de véhicule sans chauffeur demeure difficile. Les règles de la conduite automobile sont rarement respectées. Le ravitaillement en carburant et les réparations automobiles sont aléatoires en dehors des villes, où la population parle rarement une langue étrangère. En cas d'accident, le recours à un GPS et à un téléphone mobile satellite peut s'avérer utile. Il est recommandé de ne pas circuler de nuit.

Transport en bus

Les principales villes de province sont reliées par un service de minibus au départ de la gare routière de « Teevriin Tovchoo » et du « Dragon Center » à Oulan-Bator.

Transport en taxi

Il est fréquent que des particuliers utilisent leur véhicule personnel comme taxi pour percevoir des revenus complémentaires. Il est conseillé de ne prendre que les véhicules des compagnies enregistrées, équipés de taximètres.

Réseau ferroviaire

Il concerne une ligne nord-sud qui relie la Russie à la Chine avec une branche secondaire vers la ville d'Erdenet. Il est conseillé de voyager en première classe et de réserver un compartiment entier (coût modéré).

Transport aérien

La Mongolie compte plusieurs aéroports desservis par des vols intérieurs, dont sept ont des pistes asphaltées : Oulan-Bator, Dalandzadgad (province de Omnogobi), Khovd (province de Khovd, ouest), Moron (province de Khovsgol), Oyu Tolgoi (province de Omnogobi, sud) et Tchoibalsan (province de Dornod, extrême est).

S'agissant en particulier des vols en provenance de France avec correspondance à l'aéroport de Moscou-Cheremetievo, il est fréquent que les bagages enregistrés ne soient livrés en Mongolie que plusieurs jours, voire plus d'une semaine après l'arrivée de leurs propriétaires. Il est donc recommandé aux touristes et voyageurs de transporter leurs médicaments, des vêtements et autres objets de première nécessité pour plusieurs jours dans une valise cabine.

Les conditions climatiques hivernales entraînent de fréquents retards et des annulations de vols.

Les compagnies nationales, par exemple Aero Mongolia, MIAT, Hunnu Air, Mongolian Airlines Group, disposent chacune d'un site Internet sur lequel il est possible de consulter les horaires et d'effectuer des réservations.

Il est également possible d'utiliser, sur commande, les services de transporteurs privés.

Législation locale

- En vertu d'une loi adoptée en 2017, les étrangers en Mongolie doivent porter en permanence leur passeport sur eux.
- La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique, sous peine d'amende. La vente ou la consommation d'alcool sont interdits le premier jour de chaque mois. Les services de police accordent une « tolérance zéro » à la consommation d'alcool au volant.
- La consommation de tabac est interdite dans tous les espaces publics et les transports en commun depuis 2013, y compris dans les espaces à ciel ouvert, les parcs et les jardins.
- La prostitution et sa publicité sont interdites par la loi.
- La détention et la consommation de stupéfiants sont prohibées en Mongolie (y compris les substances dites "drogues douces") et font l'objet de contrôles fréquents des autorités locales, notamment envers les étrangers. Elles sont sévèrement réprimées par la loi mongole et peuvent entraîner de lourdes peines d'emprisonnement (2 à 15 ans selon la caractérisation des faits par la justice). L'ambassade de France met en garde contre le non-respect de la réglementation mongole à cet égard, et sur les graves conséquences qui peuvent en découler concernant la

production, l'achat, la consommation, le transport, la livraison et la vente illégale de substances médicamenteuses et de stupéfiants. Il est nécessaire de refuser toute demande visant à faire transporter des bagages susceptibles de contenir des produits illégaux.

Les peines relatives au trafic de stupéfiants ont été durcies en janvier 2020. Un individu déclaré coupable d'avoir importé des stupéfiants en Mongolie sera condamné à une durée de 8 à 15 ans d'emprisonnement. Le fait d'organiser un trafic de drogue est passible d'emprisonnement à vie. Ces dispositions s'appliquent également au cannabis et autres drogues dites « douces ».

Prise d'images : La Mongolie attire régulièrement, par l'étendue et la diversité de son territoire, la richesse de ses traditions culturelles, de nombreuses équipes de tournage de documentaires et de films. **Tout projet journalistique ou médiatique implique des formalités administratives locales** : demande d'accréditation auprès des autorités mongoles, qui sont d'ailleurs susceptibles d'aider les reporters et cinéastes comme cela a toujours été le cas dans le passé, et brève information sur le projet envisagé.

Par ailleurs, si la totalité du territoire mongol est en accès libre, la zone de la montagne « Burkhan Khaldun », dans la région du Khentii, où serait inhumé l'empereur Gengis Khan (inscrite en juin 2015 au patrimoine mondial de l'UNESCO) est, de facto, une zone d'accès limité, et il est fortement recommandé de s'y rendre avec une autorisation préalable.

De même, séjourner dans les zones frontalières nécessite de disposer d'un permis spécial, à obtenir auprès des gardes-frontières.

Communauté LGBTQ+

Toute mention à l'homosexualité disparaît du code criminel de la Mongolie en 1993, la légalisant de fait. Si les personnes LGBT sont en principe protégées contre les discriminations à leur encontre, la réalité du quotidien est différente et les personnes homosexuelles et/ou transgenres restent stigmatisées. Des agressions verbales ou physiques ont été signalées contre des personnes identifiées comme appartenant à cette communauté.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

Parmi les 11 catégories de visas, certaines sont spécifiques aux voyages d'affaires. Les autorités mongoles peuvent également délivrer un visa pour les investisseurs, sous certaines conditions.

Pour toute information complémentaire concernant la procédure requise pour obtenir un visa, veuillez consulter le site de l'ambassade de Mongolie en France.

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Mongolie.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des services extérieurs de la Direction générale du Trésor. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

Service économique d'Oulan-Bator

15, avenue de la Paix, BP 687 Poste centrale, Oulan-Bator, Mongolie

Tél. : +976 11 32 45 19

Télécopie : +976 11 31 91 76

hugo.debroise@dgtresor.gouv.fr

Site internet

CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

CCI

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) Françaises à l'International sont des associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères. Elles constituent un réseau mondial de relations et de contacts d'affaires de plus de 32 000 entreprises françaises et étrangères dans 83 pays.

Chambre de commerce et d'industrie franco-mongole (CCIFM)

Tél. : +976 9988 4147

Courriel : contact@french-mongolian-chamber.org

Site Internet

BAD

La Mongolie est membre de la Banque asiatique de développement (BAD).

Page de la Mongolie

FMI

- Bureau du représentant résident du FMI en Mongolie
- La Mongolie et le FMI

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

- Police : 102
- Pompiers : 101
- Urgences : 103

Annuaire des représentations mongoles en France

[Voir la liste](#)

Ambassade de France en Mongolie

Publié le : 03 juin 2025 Mis à jour le : 05 juin 2025

Coordonnées

15, avenue de la Paix - 1er Khoroo - district de Chingeltei

Oulan Bator

15160

Mongolie

47.917308714194, 106.91355692615

+976 11 32 45 19

+976 11 32 96 33

Tel (secondaire)

+976 99 08 61 77

En cas d'urgence

Liens utiles

[Ambassade de France en Mongolie](#)

[Facebook](#)

[X](#)

Courriel : contact@ambafrance-mn.org

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Section consulaire de l'Ambassade de France à Oulan Bator

Publié le : 05 juin 2025 Mis à jour le : 06 octobre 2025

Coordonnées

Enkhtaivany urgun chuluu-15 Poste Centrale - Boîte postale 687

Oulan Bator

15160

Mongolie

47.916935263444, 106.91399931908

+976 11 32 45 19

+976 11 32 96 33

Téléphone secondaire.

Liens utiles

[Ambassade de France en Mongolie](#)

X 

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Pour toute demande d'information, de clarification ou d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant un ressortissant français, le Service France consulaire vous répond en français :

- par appel audio via internet à cette adresse (7h-15h, heure de Paris)
- Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes)

Courriel : contact@ambafrance-mn.org